REPUBLIQUE TUNISIENNE
MINISTERE DE L'EDUCATION
Centre National de Formation des Formateurs en Education
Département des Etudes

Module de formation

Les troubles spécifiques d'apprentissage

Domaine de la lecture

Document du Formateur

Elaboré par
Abdessattar Cherif
Brahim El Hani

Version expérimentale
Décembre 2010

1. Introduction

Le redoublement, les échecs et les abandons scolaires sont un syndrome fréquent dans nos écoles et dans les écoles du monde entier. Les différences qui méritent d'être évoqués et mis en relief, sont d'abord :

- ✓ le mal est plus, ou moins important d'un pays à un autre en terme de nombre;
- ✓ les moyens, humains, matériels et méthodologiques misent en œuvre pour faire face et pour apporter les aides spécifiques aux élèves concernés par les difficultés d'apprentissage, varient énormément aussi d'un pays à un autre.

Il faut rappeler ici et, avec des références fortes à l'appui, que pour notre pays et depuis la mise en place de l'approche par les compétences (1995 à titre d'expérimentation et généralisation à partir de 2000), un intérêt particulier fut accorder aux élèves en difficulté d'apprentissage et qui n'arrivent pas à suivre le rythme imposé par le reste de la classe, et par l'éternelle quête des enseignants de terminer à temps les programmes, souvent sans se soucier du nombre d'apprenants qui sont toujours dans la course.

Ceci fut réalisé par la mise en œuvre de démarches d'évaluation formative et d'apprentissage différenciés, d'un nouveau dispositif pédagogique et didactique, d'une formation appropriée destinée aux enseignants (es), des plages horaires pour réaliser la remédiation exigée par la situation… à partir de là, nous pouvons affirmer que nous faisons partie des mieux nantis dans ce domaine.

Des aspects du problème furent améliorer, beaucoup moins de redoublement par exemple, mais d'autres écueils persistent et nécessitent plus de recherche sur d'éventuelles nouvelles solutions.

Notre module de formation fait partie des différents travaux réalisés ou en cours de réalisation, et s'intègre dans cette perpétuelle quête de la qualité des acquis de nos élèves. Il se donne comme objectif de traiter l'un des causes de l'échec scolaire, ***les troubles d'apprentissage***, en l'occurrence.

Nous allons commencer par rappeler que souvent les causes et les responsabilités des difficultés d'apprentissage sont attribuées à tord aux élèves : **ils ne sont pas motivés, n'écoute pas le maître, ne font pas leurs devoirs, ne restent pas tranquille en classe**…Nous souhaitons juste que l'on réponde à cette question : **c'est le problème de qui?**

Ils sont aussi attribués aux parents qui ne font rien pour aider leurs enfants. Mais on oubli aussi de répondre à la question : et s'ils ne pouvaient pas le faire ? On entend aussi accuser les méthodes, les ressources pédagogiques, l'évaluation… Bien sûr, là aussi, on oubli que personne ne nous empêche de les changer et de les enrichir par ce qui convient à nos élèves, chacun dans son école et chacun dans sa classe.

En fait, les problèmes d'apprentissage des élèves sont notre problème (enseignants, directeurs, encadreurs, parents) et que si l'on commence par nous dire que nous sommes aussi responsables, nous ouvrons les portes de la recherche de solutions possibles et certainement plus efficaces.

Pour aller au-delà des explications simplistes des difficultés d'apprentissage qui terrorisent, les élèves, les parents mais aussi les enseignants, les spécialistes nous proposent une masse critique de définitions. Nous en choisirons une qui orientera notre progression dans la réalisation de ce travail, il s'agit d'une définition de Michel Perraudeau (*in cahiers pédagogiques n° 436. Octobre 2005*) :

« La notion de difficulté d'apprentissage, plus ambiguë, désigne une détérioration des performances scolaires. Comme pour les **troubles** d'apprentissage, elles sont inférieures à celles attendues, compte tenu de l'âge de l'élève, mais les difficultés d'apprentissage impliquent un degré moindre de gravité… Elles sont supposées passagères et plus facilement récupérables. Des situations très diverses peuvent engendrer des difficultés d'apprentissage : on parle des difficultés plus importantes chez les garçons, des difficultés des enfants en milieu défavorisé, sans qu'il s'agisse d'un **trouble**. Par conséquent, les difficultés d'apprentissages demandent des mesures institutionnelles différentes et ne relèvent pas d'un diagnostic psychologique… »

« La difficulté, **étape normale de l'apprentissage**, peut recouvrir des causes très diverses et nécessite une finesse dans l'analyse: une meilleure idée de la complexité des tâches et des sources de difficulté aidera les enseignants à trouver les remédiations pertinentes.

Étudier la difficulté scolaire signifie qu'on la considère comme un moment ordinaire de l'apprentissage qu'il ne s'agit pas de sanctionner mais de proposer des scénarios différents de traitement.

Notons immédiatement pour plus de précision, qu'il faut dissocier « difficulté, handicap et trouble. »

Comme il est clairement démontré ici, les difficultés d'apprentissage sont en partie la résultante d'un mauvais apprentissage et ses causes sont essentiellement pédagogiques (pratiques de l'enseignant, ressources utilisés, situations d'apprentissage, absence de prérequis....). Leur traitement consiste, d'abord à prendre le temps de les identifier et à proposer les mesures et les décisions pour les régler.

Ce n'est pas le cas des troubles d'apprentissage, que l'on décrit habituellement et communément sous le nom de symptôme « difficultés scolaires ». Ils concernent une population de 5 à 7% des élèves et qui restent plus complexes à identifier et surtout à traiter. C'est cette population là qui sera concernée par notre travail. Il s'agit pour l'équipe de vulgariser le concept, de le différencier des difficultés « ordinaires » d'apprentissage et de proposer aux enseignants des outils de diagnostics et de traitement, faciles d'utilisation.

2. Cadre de référence du module

Institutionnel:

✓ La loi d'orientation 2002 met l'accent sur le droit de tous les enfants tunisiens à un « enseignement apprentissage de qualité » et « le droit pour tous à la réussite ».

Article premier
« …L'enseignement est un droit fondamental garanti à tous les Tunisiens sans discrimination fondée sur le sexe, l'origine sociale, la couleur ou la religion ; c'est aussi un devoir qu'assument conjointement les individus et la collectivité. »

Article 2
L'élève est au centre de l'action éducative.

Article 4.
« …L'Etat veille à assurer les conditions adéquates permettant aux enfants aux besoins spécifiques de jouir de ce droit (d'apprendre). L'Etat apporte son aide aux élèves appartenant à des familles aux revenus modestes. »

Dans les trois articles cités, il est mentionné que tous les enfants tunisiens, sans discrimination de quelque sorte qu'elle soit, sont au centre de l'acte éducatif, ont un droit inaliénable à la réussite et que l'Etat, le ministère de l'éducation et la collectivité nationale veilleront à assurer les conditions de la réalisation de ces objectifs.

Chaque acteur du système, et en fonction des charges et des responsabilités qui sont les siennes, doit contribuer à prendre une part active dans la recherche et la mise en œuvre des moyens susceptibles de faciliter l'atteinte des objectifs cibles.

✓ La réalisation du programme d'intégration des enfants ayant des besoins spécifiques dans les écoles publiques.

✓ L'intérêt particulier que les institutions spécialisées du ministère, le CENAFFE (centre national de formation de formateurs en éducation) en l'occurrence, accorde à cette question. Elles multiplient les actions de formation et les ateliers de production d'outils didactiques et de formation des encadreurs et des enseignants.

Scientifique et Théorique :

✓ La masse critique de travaux de recherche réalisés et le nombre très élevé d'ouvrages publiés traitant du problème *des troubles d'apprentissage*, montrent à quel point la question intéressent les pays développés, mais ceux qui le sont moins.

✓ Les enfants souffrant de troubles ne sont ni moins intelligent, ni moins motivés que les enfants qui réussissent. Ils ont seulement besoin que l'on comprenne ce qui les empêchent de progresser scolairement (intellectuellement) et qu'on leur propose un apprentissage adapté qui puisse tenir compte de leurs différences.

✓ On ne guérit pas d'un trouble d'apprentissage, mais nous pouvons le contourner et réussir à aller jusqu'au bout de notre cursus scolaire.

Contextuel:

- ✓ Un nombre important de nos enseignants n'ont aucune connaissance des troubles d'apprentissage et les confondent souvent à un retard mental des élèves concernés par un des troubles d'apprentissage.
- ✓ Une recherche tunisienne (la seule connue) avait, entre autre, confirmé la présence d'enfants à troubles dans nos classes (autour de 6%) qui ne bénéficient d'aucune attention, ni de soutien spécifique. On peut les comparer à des malades que les médecins gavent et abrutissent de médicaments non appropriés.

Est-ce qu'il est permis d'affirmer maintenant que le problème de difficulté d'apprentissage et de troubles d'apprentissage, méritent que nous leur accordons toute notre attention afin de pouvoir donner à nos élèves le soutien spécifique qu'ils sont en droit d'attendre de nous.

Nous allons donc, tout en utilisant des éclairages théoriques et scientifiques de référence, essayer de fournir aux enseignants et aux encadreurs, des outils, surtout pratiques, qui leur permettent d'appréhender les troubles d'apprentissage mieux armés pour les diagnostiquer et pour commencer leur traitement plus tôt.

3. Objectif général du module.

« Développer chez les enseignants, des capacités techniques et pédagogiques qui leur permettent de s'occuper des élèves dyslexiques et qui consistent à pouvoir :

- ✓les diagnostiquer à temps ;
- ✓élaborer et mettre en œuvre des tâches d'apprentissage et de remédiation appropriées.
- ✓Elaborer et mettre en œuvre une évaluation appropriée.
- ✓Travailler en étroite collaboration avec les spécialistes (psychologue, pédopsychiatre, orthophoniste…) quand ils sont disponibles.

3.1. Les sous-objectifs.

L'enseignant(e) :

- Devra connaitre les troubles d'apprentissage et être en mesure d'en parler, dans le cadre d'un échange avec des collègues, des parents d'élèves, des spécialistes ou avec les apprenants concernés, dans un langage simple, accessible et juste.

- Devra être capable d'utiliser correctement des grilles de dépistage des différents troubles, de tirer les premières conclusions de l'observation réalisée et de prendre les décisions justes.

- Devra être en mesure d'élaborer et de mettre en œuvre un apprentissage différencié approprié aux élèves dyslexiques identifiés en leur proposant des tâches et une évaluation qui tiennent compte des spécificités de leurs problèmes.

4. Plan du module.

4.1. Recueil des représentations des enseignants.

4.2. Définitions de « difficultés d'apprentissage » et de « troubles spécifiques d'apprentissage ».

4.3. Origines des difficultés d'apprentissage.

4.4. Description des troubles de l'écrit et identification de leurs symptômes.

4.5. Outils et démarches de dépistage des élèves dyslexiques.

4.6. Apprentissage et soutien différenciés destinés aux élèves à troubles.

4.7. Evaluation des apprenants souffrants de troubles spécifiques d'apprentissage.

4.8. Documents et textes de référence.

4.9. Bibliographie.

Journée 1

Mise en œuvre de la formation

Objectifs 1

- L'enseignant(e) devra connaitre les troubles d'apprentissage et être en mesure d'en parler, dans le cadre d'un échange avec des collègues, des parents d'élèves, des spécialistes ou avec les apprenants concernés, dans un langage simple, accessible et juste.

Critères :

- Etre en mesure de reconnaitre et de corriger ses propres préjugés abusifs, injustes et erronés des élèves en difficultés d'apprentissage.
- Lire et faire part de sa compréhension des définitions des troubles spécifiques d'apprentissage.
- Identifier, s'informer et parler des troubles spécifiques relatifs à la lecture et à l'écrit.
- Se documenter et enrichir les définitions proposées par de nouvelles informations pertinentes.
- Réaliser une recherche sur internet pour établir une petite liste d'ouvrages de références et de sites qui peuvent vous aider à mieux vous comporter face à des élèves dyslexiques.

Ministère de l'éducation
CENAFFE

Module de formation

1ère journée

Thème : Les troubles de l'apprentissage

Objectif: L'enseignant(e) devra connaitre les troubles d'apprentissage et être en mesure d'en parler, dans le cadre d'un échange avec des collègues, des parents d'élèves, des spécialistes ou avec les apprenants concernés, dans un langage simple, accessible et juste.

Octobre, 2010

Première journée :

Horaires	Durées	Activités	Consignes et modalités	Moyens	Remarques
9H00	15mn	**1)** Accueil et présentation du module	Se présenter (formateur et participants)		
9H15	30mn	**2)** Prise de conscience des jugements faux que les enseignants ont hérités et qu'ils répètent en croyant qu'ils possèdent la vérité absolue. Distribuer le document n°1	**Consigne** 1: « Désignez le/les responsables des difficultés d'apprentissage des élèves en cochant les cases qui correspondent le plus à votre appréciation personnelle du problème? ».	Document n°1. Transcription des remarques	Travail strictement individuel.
9H45	30mn	**3)** Distribuer le document n°2	**Consigne** 2 **:** « identifiez un responsable ou plus, pour chacune des raisons d'échec évoquée en cochant les cases qui conviennent à votre analyse de la situation, et justifiez vos choix».	Document n°2	Travail strictement individuel.
10H15	45mn	**4)** Etablir rapidement un pourcentage face à chaque assertassions. ✓ Faire commenter deux raisons évoquées, au moins, par chaque participant(e).	En plénière, établir un pourcentage face à chaque assertassions. faire expliquer et dire pourquoi, il /elle pense que l'élève, le parent ou l'enseignant est responsable.	Prévoir les deux tableaux sur rétro ou vidéoprojecteur.	
11H00	**20mn**	**Pause santé**			

11H20 12H00	40mn 30mn	**5)** Synthèse du formateur et apport théorique **6)** Libre débat **7)** Synthèse de la matinée	En plénière : mise en commun des remarques « Ce que j'ai retenu en trois phrases. »	Productions des enseignants sur affiches.	Elaboration d'une synthèse en commun
12H30	**90mn**	**Pause déjeunée**			
14H00 15H30 15H50	90mn 20mn 10mn	**8)** **<u>Tâche 2 :</u>** Les causes et les origines des difficultés d'apprentissage des élèves. **9)** Schéma explicatif de la spirale infernale de l'échec scolaire. **10)** Synthèse de la journée	« Les causes des difficultés d'apprentissage des élèves ne sont pas seulement scolaires, d'autres facteurs peuvent aussi les empêcher de progresser normalement. En vous appuyant sur le document suivant élaborer une fiche très simplifiée qui identifie et décrit ces origines. » Modalité : travail de groupe (triades /quintuplés) Présenter le doc 3-7 et le commenter, laisser aux groupes de l'analyser et de le commenter et faire une synthèse…	Documents photocopiés (les origines des problèmes d'apprentissage : docs 3-1 / 3-2 / 3-3 / 3-4/ 3-5 / 3-6) Présenter le doc 3-7 et le commenter	

Journée 1

Tâche 1 :

. Recueil des représentations des enseignants afin de faire ressortir les explications stéréotypées concernant les difficultés d'apprentissages des apprenants et de leurs origines.

Objectif de la tâche :

Faire prendre conscience aux enseignants des jugements faux qu'ils ont hérités et qu'ils répètent en croyant qu'ils possèdent la vérité absolue :

Consigne 1: « Désignez le/les responsables des difficultés d'apprentissage des élèves en cochant les cases qui correspondent le plus à votre appréciation personnelle du problème? ». **Travail strictement individuel**.

Document 1 :

Consigne 1: « Désignez le/les responsables des difficultés d'apprentissage des élèves en cochant les cases qui correspondent le plus à votre appréciation personnelle du problème? ».
Travail strictement individuel.

Difficultés d'apprentissage	Qui en est responsable ?		
	Elève	Parent	Enseignant
Il n'aime pas travailler les activités qui ne l'intéressent pas.			
Il manque de motivation à travailler certaines activités "rebutantes", difficiles.			
Il manque de concentration.			
Il n'est pas assez doué.			
Il est trop long lors de la réalisation des tâches,			
Il n'arrive pas à suivre le rythme de la classe.			
Certains enseignants expliquent mal la matière qu'ils enseignent.			
Les enseignants peu motivés sont peu motivants.			
Il manque de révision.			
Il manque de travail chez-lui et en classe.			
Il produit un travail irrégulier.			
Il est stressé.			
Il a des difficultés à retenir les contenus, les savoirs…			
Il a de la peine dans certaines activités.			
Il n'écoute pas ce que lui dit le maître.			
Fatigue liée au travail et au trajet qu'il parcourt chaque jour, pour aller et pour rentrer de l'école.			
Fatigue liée au temps passé à l'école et à travailler			
Il manque de temps			
Il a l'étiquette d'élève "peut mieux faire ", ''faible'', ''ne fait pas d'efforts''…			

Document 2 :

Consigne 2 **:** « Identifiez un responsable ou plus, pour chacune des raisons d'échec évoquée en cochant les cases qui conviennent à votre analyse de la situation, et justifiez vos choix».
Travail strictement individuel

Echecs scolaires	Qui en est responsable ?		
	Elève	**Parent**	**Enseignant**
Il manque de confiance en soi.			
Il manque de travail.			
Il n'a pas assez étudié.			
Il panique.			
Il prépare ses devoirs à la dernière minute.			
Il manque de révisions.			
Il n'est pas assez méthodique.			
Il est trop long.			
Il ne relit pas ce qu'il écrit.			
Il n'est pas motivé.			
Il ne travaille pas ou pas assez.			
Il ne peut pas se maintenir concentré tout au long de la tâche.			
il n'arrive pas à se rappeler ce qu'ils ont fait en classe.			
Il a des problèmes personnels.			

Mise en commun :

- ✓ Prévoir les deux tableaux sur rétro ou vidéoprojecteur.
- ✓ Etablir rapidement un pourcentage face à chaque assertassions.
- ✓ Faire commenter deux raisons évoquées, au moins, par chaque participant(e). (faire expliquer et dire pourquoi, il /elle pense que l'élève, le parent ou l'enseignant est responsable.

Exemple d'un commentaire du formateur de deux assertassions:

Difficulté	Analyse possible
Il n'est pas assez doué.	☞ Mot assez flou, qui peut signifier, entre autre, « ne maîtrise pas un contenu / des contenus, les savoirs et savoir-faire indispensables à la réalisation de la situation ». ☞ Pour un professionnel, l'échec d'un élève face à une tâche/exercice/situation, ne nous informe pas sur le degré son intelligence, mais sur des difficultés à assimiler et à réinvestir un savoir, savoir-faire, dans la réalisation d'une tâche scolaire. ☞ Le responsable ne peut être que l'enseignant. C'est lui qui doit trouver les réponses et les outils nécessaires à la résolution du problème de l'élève.
Il n'arrive pas à suivre le rythme de la classe.	☞ Il n'y a pas un seul rythme d'apprentissage dans une classe pour plus d'une raison : ▪ Besoin d'un peu plus de temps pour réaliser et réussir la même tâche que ses pairs, même s'ils sont plus rapides que lui. ▪ Il n'a pas la même maîtrise des savoirs et savoir-faire indispensables à la réalisation de la tâche. ▪ Il est bloqué par l'absence de maîtrise de l'un des savoirs / savoir-faire indispensable à la réalisation de la tâche. ☞ Ce n'est sûrement la faute de l'élève, elle est moins celle d'un parent. Mais elle peut devenir la faute de l'enseignant, s'il ne décide pas de chercher les causes du retard et de proposer un dispositif de soutien approprié.

.

- ☞ L'objectif à chaque fois, est de pousser l'enseignant(e) à déduire, que le plus important n'est pas de trouver le(s) méchant(s) responsable des différentes situations évoquées, mais de trouver les raisons et les origines possibles des difficultés, ensuite de chercher les moyens efficaces de les résoudre, à court, à moyen ou à long terme.
- ☞ Souvent c'est l'enseignant qui est responsable, parce qu'il le professionnel, seul ou avec d'autres, peut être pas directement (un mauvais parcourt les années précédentes), mais il devient le principal responsable de la situation de l'élève, à partir du moment ou celui-ci intègre sa classe.
- ☞ …

Le formateur procèdera de la même manière avec les autres raisons évoquées dans les deux tableaux précédents.

Synthèse du formateur et apport théorique:

Il n'est pas doué, il n'est pas intelligent, il ne fournit aucun effort, rien à faire, il n'écoute jamais ce qu'on lui dit… et la liste est longue…

Tenir ces propos, c'est tout simplement refuser de regarder le problème en face et de se dire, moi, ici et maintenant, et face aux problèmes de cet élève qu'est ce que je peux faire pour l'aider ?

Les difficultés d'apprentissage des élèves ne sont pas du tout le produit de leur mauvaise implication, ni d'un quelconque retard mental, comme on a tendance à vouloir le croire, mais qu'il faudrait plutôt aller chercher leurs origines réelles, qui peuvent parfois être lointaines, ou récentes, et se dire que l'essentiel c'est qu'elles sont gérables, et avec de la bonne volonté, de la compréhension et les bons outils, nous arriverons, sans aucun doute, à faire progresser même les cas les plus difficiles.

Quand un élève a des problèmes d'apprentissage ou d'adaptation à l'école, il vit aussi des difficultés à la maison. L'enseignant est généralement le premier à signaler le problème, mais les parents doivent être ceux qui amorcent la démarche de dépistage qui pourrait faire toute la différence et changerait son histoire.

Quel que soit le type de difficultés, l'élève qu'on détecte plus tôt a plus de chances de recevoir des aides à sa mesure et d'éviter ainsi les échecs répétés qui pourraient le mener plus ou moins directement au décrochage et progressivement vers l'abandon scolaire.

Le jeune qui décroche un jour au secondaire ne le fait pas soudainement : il n'a peut-être jamais « accroché » au système scolaire. Le dépistage nous permettra de tracer le portrait global de l'enfant, de connaître ses forces, de comprendre ses difficultés et de proposer des solutions.

Notre travail ne consiste pas à nous plaindre de la situation d'une partie de nos élèves, mais surtout de se comporter en professionnel expert pour trouver les moyens de les aider.

Tâche 2:

Consigne de travail :

« Les causes des difficultés d'apprentissage des élèves ne sont pas seulement scolaires, d'autres facteurs peuvent aussi les empêcher de progresser normalement. En vous appuyant sur le document suivant élaborer une fiche très simplifiée qui identifie et décrit ces origines. »

- Modalité : travail de groupe (triades / quintuplés) ;
- Ressources : document photocopié pour les participants (les origines de problèmes d'apprentissage.)
- Un modérateur organise le débat dans chaque groupe.
- Un rapporteur expose le produit de son groupe lors de la mise en commun.

Les origines des problèmes d'apprentissage

✓ **les causes médicales;**

1. **Les maladies** :

Certaines maladies peuvent être à l'origine des mauvais résultats scolaires des élèves:

- ✓ cardiopathie congénitale ou rhumatismale,
- ✓ infirmités motrices,
- ✓ diabète sévère,
- ✓ tuberculose pulmonaire ou osseuse évolutive,
- ✓ épilepsie aux crises trop fréquentes.

2. **La fatigue**

L'enfant, au retour de l'école, somnole sur ses devoirs et ses leçons qui lui demandent un grand effort. Il ne cherche pas à jouer. Il lui est difficile le matin de se lever. Des difficultés de caractère peuvent s'en suivre avec une instabilité, une agressivité. **Les causes de cette fatigue sont diverses** :

- ✓ une convalescence écourtée, en particulier, à la suite d'une maladie virale.
- ✓ des infections rhino-pharyngées à répétition,
- ✓ une fatigabilité surtout chez certains garçons en période de croissance rapide.
- ✓ Une mauvaise alimentation durable,
- ✓ le sommeil dont l'hygiène est primordiale pour le bon rendement de l'écolier,
- ✓ les trajets avec des moyens de transport fatigants et contraignants, qui obligent l'enfant à une trop longue attente,

- ✓ les loisirs, surtout les sports, dont la dose doit être à la mesure de chaque enfant,
- ✓ **le surmenage** pédagogique : c'est un problème de programmes; c'est aussi le fait fréquent des devoirs et des leçons qui peuvent paraître effrayants à certains enfants et dépasser leurs possibilités, parce qu'ils ne sont pas à leur place dans une classe dont le niveau est trop élevé.

✓ Les causes pédagogiques

Elles ne sont pas du domaine médical mais le médecin doit les connaître pour pouvoir en débattre:

1. L'irrégularité :

C'est à dire des changements répétés : d'écoles, de camarades, de maîtres, de programmes. Ils peuvent désorienter l'enfant. Il faut en tenir compte lorsqu'on connait le sujet.

2. L'absentéisme :

- ✓ rançon des maladies répétées.
- ✓ des parents négligents ou trop complaisants.

3. Pratiques pédagogiques inadaptées.

- ✓ Apprentissage collectif qui ne tient pas compte des différences ;
- ✓ Rythme de progression imposé à tous ;
- ✓ Supports inadaptés ;
- ✓ Erreurs sanctionnées négativement ;
- ✓ …

Le dépistage des lacunes est une affaire de pédagogie ; un test synthétique de niveau scolaire explorant diverses matières permet de les déceler parfois rapidement. Les causes des lacunes relèvent de mécanismes différents qui coexistent souvent:

- ✓ des explications viennent à une époque où l'enfant n'est pas encore mûr pour les recevoir, alors que l'âge mental était satisfaisant par ailleurs. Situation qui peut échapper à un enseignant mal ou pas préparé à faire face à des situations similaires.
- ✓

✓ Les déficits sensoriels

1. Le handicap visuel :

✓Myopie ou autre problème visuel qui nécessite une correction.

2. Le handicap auditif :

La surdi-mutité représente la forme la plus grave du déficit de l'audition (1 pour 2000 enfants).

✓Les sourds sont ceux qui n'entendent pas la voix forte, dont le déficit atteint 65 à 70 dB pour des fréquences moyennes. Leur défaut de langage interdit la scolarité en milieu normal.

✓Ce sont surtout les demi-sourds ou sourds partiels qui risquent de ne pas attirer l'attention sur la véritable cause de leur inadaptation (4% à 6 ans).

✓ Les causes affectives

Elles se traduisent schématiquement de trois façons:

1. **l'anxiété**

- ✓ Elle peut diminuer le rendement d'une manière chronique (composition, interrogation orale).
- ✓ Elle diminue la confiance en soi de l'enfant.
- ✓ Elle peut correspondre à une hyper-émotivité, à une situation conflictuelle, à un traumatisme affectif ; enfin, elle peut relever d'un état durable, plus ou moins pathologique selon son intensité. Il faut essayer de clarifier la situation :

- ✓ en revoyant l'enfant et en l'encourageant,
- ✓ en allégeant l'inquiétude parentale.

Nous rapprocherons de ce type les « phobies » scolaires.

- ✓ Il s'agit le plus souvent, d'enfant unique et de filles, qui, pour des raisons irrationnelles refusent d'aller en classe et résistent avec des réactions d'angoisse, voire de panique, si on veut les contraindre.
- ✓ Elles surviennent essentiellement lors des changements de scolarité, c'est-à-dire lors du passage de la maternelle au primaire et du primaire au secondaire.
- ✓ La structure familiale peut être caractérisée par :
  - une association « mère écrasante - père effacé »,
  - réagissant à cette surprotection et à cette dépendance de la mère, l'enfant devient hostile et anxieux. On peut dire que l'enfant n'est pas primitivement effrayé d'aller à l'école, mais qu'il est effrayé de quitter sa mère.
  - de son côté, la mère s'agrippe à son enfant dont elle accepte difficilement l'absence.
- ✓ Le traitement est variable mais il comporte souvent une double prise en charge : l'enfant et les parents.

2. **L'instabilité**

Il est représenté par une hyper-émotivité, une anxiété, une insécurité latente, une quête affective, qui peuvent passer par la recherche de la punition. Le traitement comprendra:

- ✓ une extension des activités physiques,
- ✓ le travail en petits groupes, des horaires courts,
- ✓ enfin, un essai d'abord des aspects affectifs du problème.

3. **L'opposition**

- ✓ tantôt « active » se manifestant par une indiscipline et des raisons diverses pour échapper aux contraintes scolaires ;
- ✓ tantôt « passive » se traduisant par une réserve, une inertie, une non-participation.

Elle peut signifier une revanche contre une autorité parentale trop draconienne, ou, à l'opposé, témoigner d'une absence de cette autorité. Il peut également s'agir pour l'enfant d'un besoin d'attirer l'attention sur lui

✓ Les troubles du langage oral ou écrit

- **Troubles de l'articulation - Retard de la parole - Retard de langage.**

Ils se rencontrent chez des enfants :

✓ dont le développement de langage a été tardif,
✓ dont la parole a été altérée,
✓ qui construisent mal leurs phrases,
✓ et, dont la compréhension du langage demeure globale et sommaire.

Mais ces enfants ne sont ni arriérés, ni sourds… cependant on retrouve souvent chez eux :

✓ un léger retard dans le développement moteur,
✓ des difficultés dans l'acquisition du schéma corporel,
✓ des troubles de l'organisation temporo-spatiale,
✓ quelques perturbations affectives.

C'est en maternelle qu'il convient de déceler le trouble et d'entreprendre une rééducation.

1. Les troubles de l'articulation : c'est-à-dire déformation, remplacement ou suppression des phonèmes: zozotement, nasonnement.
Leur rééducation nécessite une technique précise : l'âge le plus favorable se situe entre 5-6 ans, avant l'apprentissage de la lecture.

2. Le retard de parole : la forme du mot ne peut être produite correctement et l'altération n'intéresse plus simplement certains phonèmes (ex. ta pour table).
Le niveau de compréhension est bon, mais il y a un décalage avec le niveau de reproduction.
La plupart du temps, l'enfant sait reconnaître si le mot est bien ou mal prononcé, mais il ne peut le représenter de manière assez précise pour le reproduire correctement.

3. Le retard de langage est souvent associé au précédent : c'est une atteinte de la structure de la phrase, qui se situe au niveau psycholinguistique et non plus mécanique.
La conduite à tenir est variable en fonction de l'âge :

- si ce retard de langage persiste après 3 ans et que l'enfant ne va pas à la maternelle, il faut conseiller la scolarisation ;
- c'est encore entre 5 et 6 ans que se situe le meilleur moment pour une rééducation mixte du langage et de la parole.

4. Les troubles du langage écrit : (la dyslexie-dysorthographie) :

On ne peut en parler si cet échec est dû à un déficit sensoriel ou intellectuel, à des troubles du comportement, à de mauvaises conditions d'apprentissage.
La dyslexie s'établit sur un ensemble d'insuffisances fonctionnelles diverses associées ou non :

- retard de langage, troubles du schéma corporel, troubles de la latéralisation, troubles de l'orientation temporo-spatiale.

✓ Les déficits intellectuels

C'est la crainte secrète des parents. C'est le diagnostic qu'il ne faut pas porter à la légère: ce n'est pas un diagnostic d'élimination, mais un diagnostic positif qu'il faut établir sur des bases certaines.

C'est dire la nécessité absolue d'examens complémentaires précis tels que les tests psychométriques explorant :

- l'intelligence pratique et l'intelligence abstraite, d'une part,
- l'intelligence verbale et l'intelligence non verbale, d'autre part.

Parmi les plus utilisés, nous citerons :

- le TERMAN-MERRILL, adaptation du test de BINET-SIMON,
- les échelles de WECHSLER-BELLEVUE (WISC)* pour les enfants de 5 à 15 ans.
- le test des cubes de KOHS entre 6 et 14 ans : il évalue la structuration et les méthodes employées pour saisir et résoudre certains problèmes logiques.

La confrontation des résultats obtenus conduit à deux éventualités :

- le niveau intellectuel est supérieur au niveau scolaire ; il faut chercher plus loin, ne pas taxer l'enfant de « paresseux »;

Le niveau intellectuel et le niveau scolaire sont similaires ; c'est un problème d'orientation qui se pose ; si le niveau de la classe est supérieur à celui de l'enfant, il faut l'orienter vers un enseignement plus adapté : classe de transition, classe de perfectionnement, voir placement dans un établissement spécialisé.

Schéma explicatif de la spirale infernale de l'échec scolaire:

- **Les difficultés scolaires.**

↓

→ **Génèrent :**

- **des troubles psychologiques souvent sévères ;**
- **Troubles du comportement ;**
- **Trouble de l'estime de soi ;**
- **Dépression.**

↓

- **plus de difficultés ordinaires d'apprentissage**

↓

- **Qui renforcent l'échec scolaire.**

↓

- **Qui accentuent le mal être**

↓

- **Qui installent définitivement l'échec.**

→ **Un parcourt chaotique caractérisé par : une incompréhension de la part de l'entourage familial et scolaire, des explications erronées et sans fondements et de mauvaises décisions, le tout risque de faire énormément de mal à l'élève.**

NB ; Pour une éventuelle lecture complémentaire, un document plus développé est destiné aux formateurs avec les annexes.

<u>La modalité d'exploitation du document est laissée à l'initiative du formateur :</u>
Il peut le présenter et le commenter, laisser aux groupes de l'analyser et de le commenter et faire une synthèse…

Journée 2

Objectif :

L'enseignant(e) devra connaitre les troubles d'apprentissage et être en mesure d'en parler, dans le cadre d'un échange avec des collègues, des parents d'élèves, des spécialistes ou avec les apprenants concernés, dans un langage simple, accessible et juste.

Critères :

- Elaboration personnelle des définitions:
  - ✓ des troubles spécifiques d'apprentissage ;
  - ✓ de la dyslexie
  - ✓ de la dysphasie
  - ✓ de la dysorthographie
- Donnez les principaux symptômes des troubles spécifiques d'apprentissage

Ministère de l'éducation
CENAFFE

Module de formation

2ème journée

Thème: **Les troubles de l'apprentissage**

Objectifs: 1) Construire une définition, claire et accessible, de la dyslexie.
2) Donnez ses principaux symptômes

Octobre, 2010

Deuxième journée :

Horaires	Durées	Activités	Consignes et modalités	moyens	remarques
09H00	20mn	Accueil et rappel	Faire rappeler le contenu de la dernière rencontre.		
09H20	30mn	**1.** Définition du concept : difficulté d'apprentissage ;	En vous appuyant sur le document suivant, essayez de: **1.**Construire une définition du concept : difficulté d'apprentissage ;	▪ Ressources : document photocopié pour les participants (Difficultés « ordinaires » et troubles d'apprentissage.) (doc2.1).	▪ Un modérateur organise le débat dans chaque groupe. ▪ Un rapporteur expose le produit de son groupe lors de la mise en commun.
09H50	30mn	**2.** Définition du concept : troubles spécifiques d'apprentissage.	**2.** Construire une définition du concept : troubles spécifiques d'apprentissage.		
10H20	40mn	**3.** Les points communs et les trais distinctifs de chaque concept.	**3.** Trouvez les points communs et les trais distinctifs de chaque concept. ▪ Modalité : travail de groupe (triades / quintuplés) ;		
11H00	**20mn**	**Pause santé**			
11H20 11H50	30mn 40mn	Construire une définition, claire et accessible, de la dyslexie. Donnez ses principaux symptômes	« Utilisez le document fourni pour construire une définition, claire et accessible, de la dyslexie puis donnez ses principaux symptômes »	Utilisez le tableau suivant pour réaliser la tâche (doc 2.2):	

12H30	**90mn**	**Déjeunée**			
14H00

Tâche 3 :

Consigne de travail :

En vous appuyant sur le document suivant, essayez de:

1. Construire une définition du concept : difficulté d'apprentissage ;

2. Construire une définition du concept : troubles spécifiques d'apprentissage.

3. Trouvez les points communs et les trais distinctifs de chaque concept.

- Modalité : travail de groupe (triades / quintuplés) ;
- Ressources : document photocopié pour les participants (Difficultés « ordinaires » et troubles d'apprentissage.)
- Un modérateur organise le débat dans chaque groupe.
- Un rapporteur expose le produit de son groupe lors de la mise en commun.

Difficultés « ordinaires » et troubles d'apprentissage

La notion de difficulté d'apprentissage, plus ambiguë, désigne une détérioration des performances scolaires. Comme pour le trouble d'apprentissage, elles sont inférieures à celles attendues compte tenu de l'âge de l'élève, mais les difficultés d'apprentissage impliquent un degré moindre de gravité. Elles sont supposées passagères et plus facilement récupérables. Des situations très diverses peuvent engendrer des difficultés d'apprentissage : on parle des difficultés plus importantes des garçons, des difficultés des enfants en milieu défavorisé, sans qu'il s'agisse d'un trouble. Par conséquent, les difficultés d'apprentissages demandent des mesures institutionnelles différentes et ne relèvent pas d'un diagnostic psychologique

- La difficulté, étape normale de l'apprentissage, peut recouvrir des causes très diverses et nécessite une finesse d'analyse à laquelle cet article se propose de contribuer : une meilleure idée de la complexité des tâches et des sources de difficulté aidera les enseignants à trouver les remédiations pertinentes.
- Étudier la difficulté scolaire signifie qu'on la considère comme un moment ordinaire de l'apprentissage qu'il ne s'agit pas de sanctionner mais de prendre comme indicateur de l'activité de l'élève. Notons immédiatement qu'il faut dissocier difficulté, handicap et trouble. Le handicap est défini par l'arrêté du 9 janvier 1989, il est articulé autour des notions de déficience, d'incapacité et de désavantage. Le trouble sévère, notamment celui du langage, est défini par la commission Ringard, comme *« syndrome de désorganisation d'une fonction, liée à un défaut structurel dans l'apparition, l'installation d'un ou de plusieurs éléments constitutifs du langage. »* L'ensemble des troubles sévères concerne de 3 à 5 % de la population scolaire. Dans leur scolarité, à peu près tous les élèves sont à un moment ou un autre en difficulté d'apprentissage.
  Deux sources, qui ne sont pas étanches entre elles, peuvent être envisagées :
  ▸ la source individuelle : la difficulté est essentiellement liée à l'élève dans les rapports complexes entre le développement de sa pensée et les savoirs à acquérir ;
  ▸ la source sociale : elle positionne l'élève dans ses relations aux autres, à travers deux dimensions, l'une macrosociale (famille, culture), l'autre microsociale (relations aux autres élèves, aux professeurs, au contexte d'apprentissage) ; Une collégienne remarquait, après un échec dans un travail en mathématiques, que ses *« résultats étaient toujours nuls »*, car, selon elle, ses parents ne l'aidaient pas et son professeur ne l'aimait pas ! De l'individuel au social, du cognitif à l'affectif, la difficulté semble s'alimenter à toutes les sources.

Michel Perraudeau. In cahiers pédagogiques.

N°436 - Dossier « Aider les élèves ? »

Mise en commun :

- ☞ Présentation des travaux des groupes ;
- ☞ Débat ;
- ☞ Synthèse du formateur.

Se mettre d'accord sur le choix des définitions demandées.

	Difficultés d'apprentissage	Troubles d'apprentissage
Définitions	« Détérioration des performances scolaires due à de mauvais apprentissages et à la non maîtrise de notions indispensables dans la progression scolaire des apprenants. »	« syndrome de désorganisation d'une fonction, liée à un défaut structurel dans l'apparition, l'installation d'un ou de plusieurs éléments constitutifs du langage. »
Traits distinctifs	- Elles sont supposées passagères ; - Plus facilement récupérables ; - Degré moindre de gravité ; - Demandent des mesures institutionnelles différentes ; - …	- Elles sont pour la vie ; - Un degré plus élevé de gravité ; - Difficilement récupérables ; - Demandent un diagnostic psychologique ; - …

Le formateur peut proposer une autre définition pour chaque concept. La simplicité et la clarté sont fortement demandées.

Trouble de l'apprentissage est le terme générique qui désigne un groupe hétérogène de dérèglements causés par un mauvais fonctionnement, reconnaissable ou présumé par déduction, du système nerveux central. Ces dérèglements peuvent se manifester par des retards ou des difficultés dans l'un ou l'autre des domaines suivants:

la mémoire, l'attention, le raisonnement, la coordination, la communication, la lecture, l'orthographe, le calcul, les compétences sociales et la maturation émotionnelle.

Définition (Association Canadienne des troubles de l'apprentissage, TAAC):

- ☞ Le trouble à l'apprentissage est intrinsèque à un individu ayant une intelligence moyenne ou supérieure à la moyenne. Un trouble d'apprentissage n'est pas synonyme d'une incapacité à apprendre sur le plan intellectuel.
- ☞ Le trouble à l'apprentissage traduit une difficulté à traiter l'information.
- ☞ Un trouble à l'apprentissage influe sur la manière dont une personne reçoit, retient et comprend une information ou la façon par laquelle, elle exprime sa connaissance.
- ☞ Un trouble à l'apprentissage se décèle par une batterie de tests administrés par un spécialiste en la matière.

Tâche 4

Consigne de travail :

« Utilisez le document fourni pour construire une définition, claire et accessible, de la dyslexie puis donnez ses principaux symptômes »

Utilisez le tableau suivant pour réaliser la tâche :

	Définitions	Symptômes
1		✓ … ✓ …
2		

- Modalité: travail de groupe (triades / quintuplés) ;
- Ressources : document photocopié pour les participants (des définitions de sources différentes de la dyslexie).
- Un modérateur organise le débat dans chaque groupe.
- Un rapporteur expose le produit de son groupe lors de la mise en commun.

Définition du mot Dyslexie : Difficulté à maîtriser la lecture

La difficulté d'assembler les lettres pour en former des mots puis des phrases comprises peut apparaître chez des enfants ne souffrant d'aucune pathologie particulière. Elle se repère à des inversions, des omissions, des substitutions. Les causes - problèmes oculaires, confusion gauche-droite, déficit de l'attention, conflit psychique ou hérédité - sont encore loin d'être clairement identifiées. Elle a souvent pour corollaire la dysorthographie, et perturbe sérieusement la vie scolaire et même la vie quotidienne.

La dyslexie, une des causes de l'échec scolaire

La dyslexie est un facteur très important des causes de l'échec scolaire. L'enfant a des difficultés d'attention, il peine à déchiffrer lors de l'apprentissage de la lecture, il a des difficultés avec l'orthographe et accumule les inversions de lettres.

Ce sont là des premiers signes possibles de la dyslexie. La lecture et l'écriture ont une fonction essentielle dans l'apprentissage scolaire. La dyslexie (ou troubles spécifiques du langage écrit) apparaît aussi chez des enfants qui n'ont ni problèmes psychopathologiques, ni troubles sensoriels.

La **dyslexie** est un trouble de l'apprentissage de la lecture, liée à une difficulté particulière à identifier les lettres, les syllabes ou les mots qui se manifestent en l'absence de tout déficit visuels, auditif ou intellectuel et malgré une scolarisation normale. La dyslexie entraîne souvent des difficultés dans l'écriture (dysgraphie). On parle parfois de *dyslexie acquise* (ou alexie) pour caractériser les déficits de lecture qui apparaissent à la suite d'une lésion cérébrale. La dyslexie a été reconnue comme un trouble du développement des acquisitions scolaires par l'Organisation mondiale de la santé en 1991 qui estime qu'elle touche de 8 à 12 % de la population. Son diagnostic est établi au moyen d'un bilan pluridisciplinaire mené par un professionnel médical ou paramédical qui permet d'éliminer d'autres causes.

De nombreuses études scientifiques ont permis d'identifier des facteurs génétiques impliqués dans l'étiologie (étude des origines des maladies) de la dyslexie. Néanmoins, ce trouble de la lecture reste très dépendant de l'environnement sociolinguistique : en particulier, la dyslexie est d'autant moins handicapante que la langue est dite transparente et une prise en charge adaptée permet au dyslexique de poursuivre une scolarité normale. Pourtant, la notion de dyslexie de l'enfant reste toujours en débat. D'après certains spécialistes, en particulier en France, elle représente une médicalisation excessive de questions pédagogiques et psycho-sociales.

Marie DEBEUGNY, *Décembre 2005*,

Si l'on se réfère à l'étymologie grecque du mot « dys» signifiant difficulté et « lexis » le lexique, les mots, la dyslexie serait fondamentalement un trouble du langage.
Mais que pouvons-nous apprendre de plus sur cette actuelle pathologie ?
Que cache en réalité ce nom ?
Quels en sont les signes ?

« Être dyslexique » au jour le jour.

Dyslexie [dislɛksi] dyslexie nom commun/féminin (dyslexies au pluriel)
MÉDECINE : EN PATHOLOGIE, elle désigne un trouble psychique ayant des répercussions au niveau de la parole et de l'apprentissage de la lecture et de l'écriture. Si l'on se réfère à l'étymologie grecque du mot "dys" signifiant difficulté et "lexis" le lexique, les mots, la dyslexie serait fondamentalement un trouble du langage.
Elle est plus spécifiquement une difficulté d'accès au langage écrit, mais on remarque le plus souvent chez ce type de personnes, des problèmes d'expression orale (langage mal constitué, formulations imprécises et pauvreté du vocabulaire, des troubles de l'évocation (il cherche ses mots) ou de l'idéation (difficultés de formulation et d'enchaînement des idées). C'est une personne qui n'arrive pas à fondre sa pensée dans les mots qu'il prononce, tout comme s'il n'arrivait pas à faire coïncider : la bande son (les mots parlés) avec la bande visuelle (les mots écrits).

La dyslexie est avant tout un dysfonctionnement Cérébral ou psychique ayant des répercussions sur l'écriture et l'emploi du langage, notamment chez les enfants, et conduisant à une inversion des données. La dyslexie est un sérieux handicap pour l'apprentissage de la lecture, puisque l'élève dyslexique ne parvient pas à segmenter correctement le langage. La rééducation dirigée par un orthophoniste, avec l'appui d'un pédagogue ou d'un psychothérapeute peut l'aider autant que se peut à se corriger.
En France (1996), 8 à 10 % des enfants d'âge scolaire souffriraient de dyslexie avec une proportion identique d'adultes et de trois garçons pour une fille. (Correspondant à 900 000 élèves atteints, à un degré plus ou moins sévère de ce trouble).
Avec des élèves complètement désorientés parmi une nébuleuse de sons et de signes, égarés dans les règles de grammaire et de phonétique. Confondant aussi bien l'espace autour d'eux, comme l'étendue de leur page de cahier, le haut et le bas, la droite de la gauche, les « b » et les « d » et autant d'autres lettres symétriques. Le plus souvent avec une certaine maladresse.
Si longtemps on a culpabilisé les mères, on tente aujourd'hui de repérer le problème dès l'entrée en maternelle.

Mise en commun:
Présentation des travaux des groupes.

Affiner et adopter les définitions de la dyslexie

Tâche 4

Travail à réaliser chez soi, pour la journée suivante, individuellement ou par petits groupes de à trois au plus.

Consigne de travail

« En utilisant internet, élaborez vous-même les définitions:

- ✓ des troubles spécifiques d'apprentissage ;
- ✓ de la dyslexie
- ✓ de la dysphasie
- ✓ de la dysorthographie »

La journée commencera par la présentation des travaux (vidéoprojecteur ou transparent)

L'exploitation de cette séquence sera laissée à l'initiative du formateur.

Ministère de l'éducation
CENAFFE

Module de formation

3ème journée

Thème : Les troubles de l'apprentissage

Objectif : 1) Devra être capable d'utiliser correctement des grilles de dépistage des différents troubles, de tirer les premières conclusions de l'observation réalisée et de prendre les décisions justes.

2) Devra être en mesure d'élaborer et de mettre en œuvre un apprentissage différencié approprié aux élèves dyslexiques identifiés en leur proposant des tâches et une évaluation qui tiennent compte des spécificités de leurs problèmes.

Octobre, 2010

Troisième journée :

Horaires	Durées	Activités	Consignes et modalités	moyens	remarques
9H00 9H20	20mn 90mn	➢ Accueil et rappel du module ➢ Les difficultés d'apprentissage et leurs origines possibles.	Remplissez le tableau suivant en vous appuyant sur les documents de l'apport précédent par des exemples de difficultés d'apprentissage et leurs origines possibles.	Doc. 3.1	Les remarques et les suggestions se font après chaque présentation.
10H50	**20mn**	**Pause santé**			
11H10	80mn	➢ Proposition des adaptations pédagogiques possibles à partir de l'expérience personnelle.	Remplissez le tableau suivant en vous appuyant sur votre expérience pour proposer des adaptations pédagogiques possibles.	Doc. 3.2	
12H30	**90mn**	**Déjeunée**			
14H00 14H45 15H50	45mn 45mn 30mn	➢ Exposition des propositions. ➢ Proposition des exemples d'adaptation pédagogique. ➢ Synthèse de la journée	➢ Exploitation des exemples. ➢ Exploitation des exemples.	Doc. 3.3	

Journée 3

Objectifs

- **Devra être capable d'utiliser correctement des grilles de dépistage des différents troubles, de tirer les premières conclusions de l'observation réalisée et de prendre les décisions appropriées.**

- **L'enseignant(e) devra être en mesure d'élaborer et de mettre en œuvre un apprentissage différencié approprié aux élèves dyslexiques identifiés en leur proposant des tâches et une évaluation qui tiennent compte des spécificités de leurs problèmes.**

Critères

- ✓ **Collaborer à la construction des grilles de dépistage ;**
- ✓ **Utiliser les grilles produites en classe pour essayer d'identifier les élèves susceptibles de souffrir de troubles spécifiques.**

  Construire :
- ✓ **Une planification adaptée;**
- ✓ **Un dispositif d'apprentissage différencié ;**
- ✓ **Des tâches qui permettent de contourner les troubles identifiés ;**
- ✓ **Un dispositif d'évaluation approprié.**

Exemple de grille à construire /à faire construire
lors de la formation des enseignants.

Tableau de dépistage d'un dyslexique	
Types d'erreurs	**Exemples**
Erreurs auditives, confusion de sons. (en lecture et en écriture)	**Boule/poule, faut/vaut, cran/grand, tard/dard, craie/clé, Mille/nil, chant/sans.**
Erreurs visuelles. Confusion de lettres. (en lecture et en écriture)	**t/f, m/n, p/q, d/b, h/l**
Inversion dans les groupes de lettre (en lecture et en écriture)	**Frite/fitre, cadre/carde, table/talbe…**
Omissions de lettres. (en lecture et en écriture)	**Porte/pote, parle/pale…**
Ajouts de lettres. (en lecture et en écriture)	**Arbuste/arbustre,**
Segmentation erronée. (En écriture)	**Dossier/d'ossié, les enfants / lezen fants**
Fusion des mots. (En écriture)	**Fait du ski /féduski** **Quarante ans /quarantan**
Orthographe phonétique. (En écriture)	**J'aime les citrouilles** **Jème lé citrouie**

Tâche 5 :

Consigne de travail :

Remplissez le tableau suivant en vous appuyant sur les documents de l'apport précédent par des exemples de difficultés d'apprentissage et leurs origines possibles.

Types de difficultés		Causes possibles
Oral		✓
		✓
Lecture		
Ecriture		

Les troubles d’apprentissage sont :

- neurobiologiques;
- génétiques;
- durent toute la vie;
- touchent à tous les aspects de la vie et non seulement à l’éducation.

Les solutions

Différentes méthodes et solutions sont proposées pour atténuer les troubles que peut entrainer la dyslexie.

Par rapport à l'enseignement

Côté enseignant, quelques conseils et informations sont nécessaires afin de se familiariser facilement avec ce trouble et aider ces enfants : Face à une pédagogie adaptée à son handicap, l'enfant dyslexique pourra conserver sa motivation et pourra ainsi continuer à acquérir des connaissances en classe malgré son fonctionnement cognitif particulier.

Les adaptations pédagogiques vont permettre à l'enfant dyslexique d'être au même niveau que les autres en termes de charge cognitive. Il s'agit de trouver des moyens de compensation afin qu'il n'accumule pas un retard scolaire dans toutes les matières en plus de son retard en lecture et en orthographe.

Tâche 5

Consigne de travail :

Remplissez le tableau suivant en vous appuyant sur votre expérience pour proposer des adaptations pédagogiques possibles.

Apprentissage		Difficultés que peut rencontrer un enfant dyslexique	Que faire ? Comment l'aider ?
Oral		✓	✓
		✓	✓
Lecture			
Ecrit			

Apprentissage		Difficultés que peut rencontrer un enfant dyslexique	Que faire ? Comment l'aider ?
Oral	**Poésie** Mémoriser des textes. Réciter avec expression	Il met du temps à comprendre, mémoriser et restituer un texte. Confusion des sons (ex : planche et blanche), mots difficiles, inversion, syntaxe étonnante.	Ne lui faire apprendre qu'un passage court. Ne pas le pénaliser pour l'inversion des syllabes sur des mots complexes. Ne pas le faire réciter en premier et peut-être pas devant les autres.
	Expression	✓	✓
Lecture	**Lecture expressive** Lire oralement avec le ton, les liaisons et la ponctuation	Il lutte contre les inversions, les omissions, les confusions, les sons complexes, les lignes sautées, etc…	Toujours faire ralentir la lecture à voix haute (la vitesse entraînant une augmentation considérable des erreurs de dyslexie). Ne pas le faire lire devant les autres. Le laisser lire avec le doigt qui suit. Lire les sons complexes en même temps que lui, lui faire répéter après. S'assurer de la compréhension du texte lu. En 1er degré, ne pas enchaîner la découverte de graphies très proches (ou/on, m/n, p/b, etc…) à quelques jours d'intervalle
	Lecture silencieuse Donner après lecture des renseignements sur le texte. Résumer un texte lu.	Il lit lentement, inverse des sons, oublie des mots ce qui le gène dans la compréhension d'un texte. Sa mémoire immédiate et ses difficultés de décodage le pénalisent.	En 1er degré, faire de nombreux exercices de répétition ou de discrimination de syllabes sans signification, à consonnes proches (cha/ja, fa/va, pa/ba, etc…). Diminuer la longueur du texte. Proposer des questions intermédiaires.

			Lui demander de résumer un paragraphe plus court. S'il a échoué au contrôle écrit de lecture, vérifier à l'oral s'il a, ou non, compris l'histoire: - Si non = problème de compréhension de lecture. - Si oui (il a compris) = problème de blocage au moment du passage à l'écrit
Ecrit	**Ecriture** Ecrire lisiblement Mettre la ponctuation, les accents. Les majuscules.	Il est souvent dysgraphique, il n'est pas à l'aise avec l'écriture. Ses difficultés de représentation dans l'espace l'empêchent de respecter les grandeurs	Insister auprès de l'enfant et des parents sur la tenue du crayon : cela joue considérablement dans la perception des rythmes (point faible chez de nombreux dyslexiques). Réexpliquer le trajet des lettres ou des enchaînements déficients. Etre patient face à son graphisme et son côté brouillon. Accepter les ratures (qui sont des autocorrections) et sa présentation brouillonne. Ne pas lui arracher les pages.
	Production écrite Construire une phrase. Raccourcir, rallonger, ponctuer. Commenter une imalge, inventer la suite. Mettre en ordre un récit. Ecrire un texte.	Pb de temps, de succession. Il a du mal à se repérer et s'orienter dans le texte et à le comprendre. Toutes ces difficultés entraînent souvent un blocage face à l'écrit	L'aider à comprendre ce qui est demandé et à structurer ses idées. Ne pas compter ses fautes, ne pas les souligner …
	Orthographe Dictée de mots. Faire les accords. Dictée de phrases. Copier un texte sans erreur	Il confond les sons et le sens. Même s'il connaît les règles d'orthographe, il doute au moment de les appliquer. Il ne sait plus… La copie est un exercice très difficile. Il faut lire et comprendre le texte, le reproduire alors que l'enfant	Ne sanctionner l'orthographe qu'en dictée ou en exercices d'orthographe (sur la règle concernée, pas sur les autres mots, sauf « contrat »). Contrats: passer des contrats sur le nombre de fautes ou sur la nature des fautes. ex : maintenant je ne veux plus de fautes a/à. Un mois plus tard : Maintenant tu dois surveiller les pluriels simples (dans GN simple, à déterminant évident), etc… Si blocage à l'écrit,

		confond, inverse, oublie des lettres, syllabes ou mots. Il perd l'endroit où il était, revient en arrière, écrit deux fois la même chose. Le temps de revenir sur son cahier, il a oublié ce qu'il doit écrire (pb spatial + pb mémoire immédiate).	l'encourager à produire des petits textes personnels en lui assurant qu'il ne sera pas tenu compte de l'orthographe (ex: lui faire inventer une histoire de quatre lignes, différente chaque jour, en lieu et place d'un exercice de grammaire ou de conjugaison, pendant quelques temps). Fractionner le texte, accentuer les repères visuels. Lui permettre de souligner ou de faire des marques sur le texte. L'aider à comprendre sa façon de faire (mot à mot ou lettre après lettre).

Remarque : chaque formateur enrichira la proposition du guide par un produit personnel ou le produit élaboré par les enseignants pendant cette formation.

EXEMPLES NON LIMITATIFS D'ADAPTATIONS PÉDAGOGIQUES QUI POURRAIENT ETRE PROPOSÉES

En classe :

- Laisser plus de temps pour la lecture des consignes ou demander à quelques élèves de le faire à voix haute.
- Demander à quelques élèves de redire la consigne avec leurs mots.
- S'assurer que toutes les consignes écrites sont bien comprises avant la réalisation : reformuler.
- Favoriser les exercices à trous (grammaire, conjugaison, histoire...) pour limiter le coût orthographique.
- Faire pratiquer le tutorat par un camarade qui sert de secrétaire et vérifie la prise de notes.
- Surligner les mots repères d'un texte.
- Aide-mémoire sur la table.
- Essayer de redonner au dyslexique une meilleure image de soi, lui redonner confiance en soi, en lui montrant que des progrès sont possibles. Possibilité de mettre en place des « contrats de travail » avec des objectifs à atteindre, laisser l'enfant s'auto-évaluer.

Concernant le langage oral :

- - A l'oral, on veillera à avoir des temps de prise de parole brefs ménageant du temps pour que l'élève puisse se faire des représentations mentales.
- - On pourra proposer la reformulation des consignes et les décortiquer en phrases simples. Les consignes peuvent être aussi préenregistrées par l'enseignant pour les élèves ayant des dictaphones.
- - Concernant les difficultés de vocabulaire : on s'assurera que le vocabulaire est connu, on utilisera des mots simplifiés dans les consignes, on créera un lexique pour chaque nouvelle leçon comportant des mots nouveaux spécifiques à la discipline enseignée.
- - Un travail de re-formulation des phrases incorrectes par l'enseignant une fois que l'enfant s'est complètement exprimé le fera progresser…

Pour la lecture :

- - Un travail sur des textes aérés de calligraphie correcte (minimum corps 12 – interligne 1,5, polices ARIAL ou VERDANA par exemple), non écrits à la main par l'enseignant, aidera au déchiffrage.
- - Un adulte ou un enfant référent pourra aider à la lecture à voix haute. Le recours aux livres préenregistrés sera encouragé.
- - Les consignes écrites seront décortiquées, par exemple :
- « Souligner les verbes, encadrer les sujets et accorder les verbes avec les sujets. » deviendraient :
- 1. Souligner les verbes : exemple : Le chien est mon ami.
- 2. Encadrer les sujets : exemple : Il est dans le bois.
- 3. Accorder les verbes avec les sujets : exemple : Elles viennENT ce soir.

  Exemple final : Les gros chats mangENT les souris du quartier.
- - Les exercices peuvent aussi être proposés sous forme de tableaux à compléter.
- - On ne le fera pas lire à haute voix devant les autres élèves sans préparation ni son accord.
- - On lui autorisera la relecture à voix basse.
- - On fera lire à la maison ses leçons par un tiers et on l'aidera à faire ressortir l'essentiel à retenir (typographie, couleur…).
- Pour l'évaluation des capacités de lecture ne jamais le faire lire à voix haute devant la classe mais le faire lire en individuel, en l'encourageant et le déculpabilisant.
- Pour la prise de connaissance des textes, les élèves peuvent également avoir recours au livre audio, qui contourne la difficulté en faisant appel à un autre sens, l'ouïe, plutôt que la vue.

Pour l'orthographe

- - Elle ne sera notée qu'en cours de français et uniquement lors de tâches où elle fera spécifiquement l'objet de l'évaluation. Ainsi le barème d'une rédaction ne comportera pas de ligne « orthographe ».
- - On ne pénalisera pas l'orthographe dans les autres matières.
- - Son évaluation sera adaptée, on pourra notamment noter un nombre donné de mots (dictée à trous par exemple) ou bien cibler ce qui sera évalué en fonction des apprentissages en cours : l'accord de l'adjectif avec le nom par exemple.
- - Le travail sur ordinateur avec un logiciel de dictée vocale pourra aider à la rédaction dans certains cas de dysorthographie importante avec ou non dysgraphie associée ; de même, on autorisera la rédaction de textes par un tiers à la maison ou pour les évaluations (à organiser en fonction des ressources humaines).

Pour les enfants qui présentent des difficultés de mémorisation :

- - On donnera moins de texte à apprendre : l'essentiel sera synthétisé.
- - On facilitera la mémorisation en utilisant des moyens mnémotechniques (anecdotes, dessins…)
- - On pourra fournir les tables de multiplication aux enfants qui ne les mémorisent pas quand on ne veut évaluer que le raisonnement logique… etc.

Pour les enfants qui présentent des difficultés d'organisation et d'attention :

- - On privilégiera les tableaux, les fiches, les cadres structurés, des plans de cours donnés à l'avance ; une ambiance calme de travail les aidera à se concentrer. Les classements de couleur leur seront proposés…etc.

Pour les difficultés en copie :

- - On fera photocopier certains cours et les énoncés des devoirs,
- - L'enseignant rédigera les corrigés des exercices que l'on donnera photocopiés pour éviter de recopier des fautes.

- **Le principe du 1/3 temps** donné en plus pour les évaluations devra être proposé à chaque évaluation (une réduction du nombre d'exercices pourra remplacer les 1/3 temps qu'il est parfois matériellement difficile de donner). Il faut préciser que le temps de travail est augmenté à la maison du fait des difficultés et surtout s'il existe une prise en charge orthophonique (bihebdomadaire).

Production écrite :

- Raccourcir la longueur des productions écrites (dictée, rédaction...).
- Envisager l'aide de l'ordinateur (correcteur d'orthographe) pour tout travail écrit demandé ou donner la possibilité à l'enfant de dicter à une tierce personne ce qu'il souhaiterait écrire ce qui lui permettra de se consacrer à la réflexion sur le contenu.
- Mettre à disposition un certain nombre de mots sur le thème de la rédaction pour soulager le coût cognitif relatif à l'orthographe.
- Privilégier le contrôle des connaissances à l'oral plutôt qu'à l'écrit.

Pour les devoirs :

- Aider l'élève à organiser son travail.
- Prévoir de fournir une feuille avec des indications précises pour les devoirs à la maison.
- À la maison, demander à ce qu'on lui lise les consignes et les leçons pour qu'il les apprenne.
- Faire précéder la lecture par l'enfant par une lecture par un tiers.

La notation :

- Noter le fond plutôt que la forme.
- Ne pas pénaliser pour l'orthographe dans un travail spécifique autre que la dictée (exemple : en conjugaison, ne prendre en compte que la terminaison des verbes).
- Lors d'une dictée, calculer le rapport du nombre d'erreurs sur le nombre de mots écrits : ainsi l'enfant constate ses progrès en cours d'année.
- Prendre en compte ses autocorrections dans la notation.

* La **charge cognitive** est une théorie développée par John Sweller et Fred Paas (mais d'autres chercheurs travaillent sur cette notion) qui tend à expliquer les échecs, ou les réussites, des personnes essentiellement en activité d'apprentissage mais aussi en activité de résolution de problème. La charge cognitive met en jeu la capacité de stockage d'informations en mémoire de travail et l'intégration de nouvelles informations. Comme la mémoire de travail est limitée, il est nécessaire que les informations utiles à l'accomplissement d'une tâche puissent être aisément traitées. Ces informations le seront d'autant mieux qu'elles sont intégrées à un schéma mental. Si la mémoire de travail ne peut traiter que trois données simultanément, la taille de ces données n'est, semble-t-il, pas limitée. Un schéma qui englobe toute une série d'objets et d'actions pourra être traité comme une seule donnée. Si un trop grand nombre d'informations demande à être traité, la charge cognitive sera trop importante et cela aura comme effet l'échec de la tâche ou l'impossibilité de créer ou de faire évoluer des schémas en mémoire à long terme.

Schéma de l'évaluation en classe des élèves à besoins particuliers

1

Le maître dans sa classe
OBSERVE et REPÈRE les difficultés d'apprentissage
Il a des difficultés

2

Equipe de la circonscription
RÉGULE les projets individuels de l'année précédente,
ANALYSE les difficultés d'apprentissage,
ÉTABLIT les bases du projet individuel des élèves concernés,
PROPOSE ces projets au **CONSEIL PEDAGOGIQUE** de l'école

RÉPONSES POSSIBLES

Le maître dans sa classe
APPORTE DES RÉPONSES PÉDAGOGIQUES ADAPTÉES
Différenciation pédagogique, démarche d'apprentissage, individualisation…

Poursuite de certains projets d'aides

6

Examen de la situation globale en **ÉQUIPE EDUCATIVE**

Mise en place d'un projet avec aide de services extérieurs

L'inspecteur, l'assistant et le directeur
Investigations complémentaires
(observations en classe, …)

3

L'unité régionale de rééducation :
Evaluations complémentaires, tests psychométriques…

4

Examen des propositions
EN CONSEIL PEDAGOGIQUE

PROJET INDIVIDUEL d'aide spécialisée

- à dominante pédagogique
- à dominante rééducative
- à dominante psychologique

5

Aides extérieures
MEDECIN
Orthophonie…

AIDES DANS LA CLASSE

Rencontre avec la famille

7

ÉVALUATION des actions / BILANS

8

Le problème est résolu

Le problème n'est pas résolu

Bibliographie

1. « Difficultés d'apprentissage, échec scolaire, réussite...mais au fond à quoi cela est-il du? » Marie-Louise ZIMMERMANN École Jean Piaget, LDES, Université de Genève. Docteure ès Sciences de l'Éducation
2. « Difficultés scolaires. » M. Roussey**. *mis à jour le 29 février 2000.***
3. « Enseigner aux élèves ayant des difficultés d'apprentissage et de comportement » British Columbia. Ministry of Education. Direction de l'éducation spécialisée. 1996.
4. Dworczak, F., Laffont, M., Krifi, S., Bedoin, N., Kéïta, L., Michalon, S., & Nazir, T. (2005, mars). Troubles du langage et des apprentissages chez l'enfant: vers une amélioration des relations entre les milieux concernés (médical, scolaire, familial). Communication affichée au *Congrès Bilan Neuropsychologique*. Caluire, France.
5. Dworczak, F., Nazir, T., Decoppet, N., & Michalon, S. (2006). Usages de l'Internet dans la présentation et l'utilisation d'un test permettant de détecter et de caractériser les troubles dyslexiques d'origine développementale. Apport de la neuropsychologie cognitive dans les usages pédagogiques et cliniques. *Journées du Réseau de sciences cognitives d'Ile-de-France (RESCIF),* « Génétique et cognition » (12 mai 2006), Paris.
6. Krifi, S., & Bedoin, N. (2005, février). Rôle de trois catégories de traits phonétiques dans l'appariement de syllabes écrites : lecture normale et dyslexie développementale. Communication affichée au *Colloque "Un Siècle de Phonétique Expérimentale : Histoire et Développement",* Institut de la Communication Parlée (ICP). Grenoble, France.
7. Krifi, S., Bedoin, N., & Herbillon, V. (2005, mars). Premiers pas vers un outil de remediation pour enfants dyslexiques : appariement de syllables et lecture. Communication affichée aux *4èmes journées d'Etude et de Formation : Bilan neuropsychologique et démarches pédagogiques,* Caluire, France.
8. http://fr.wikipedia.org/wiki/Dyslexie.
9. Sites du ministère de le Jeunesse, de l'Éducation nationale et de la Recherche :
   - www. eduscol.education.fr
   - www. education.gouv.fr/banqoutils
   - www. bienlire.education.fr
10. Site de l'Institut national de prévention et d'éducation pour la santé (INPES)
    - www. inpes.sante.fr (rubrique : troubles du langage)

Annexes

Document 1.

« Difficultés scolaires. » M. Roussey. *mis à jour février 2000.*

1 Introduction

Le médecin de famille et le pédiatre sont souvent consultés pour un enfant qui redouble ses classes ou connaît d'autres problèmes à l'école. C'est un syndrome fréquent : en 1970, 22 % des enfants redoublaient la première année d'enseignement élémentaire. Ce taux s'est abaissé à 18 % en 1978 et devient difficile à établir actuellement en raison des nouvelles lois. Il s'agit que du redoublement en cours préparatoire et celui-ci peut survenir plus tard. Nous allons présenter parmi les nombreux facteurs qui peuvent être responsables de cet état de choses ceux qui concernent de près ou de loin le médecin. On le décrit habituellement sous le nom de symptôme "difficultés scolaires". Nous envisagerons parallèlement les principales possibilités thérapeutiques.

2 Généralités

Les difficultés scolaires sont actuellement un problème important pour la famille et pour les enfants.

Pour les parents :

- ou bien ils appartiennent à un milieu social élevé et dans tous les cas ils ont du mal à accepter l'échec de leur enfant :

- d'une part, par fierté naturelle,
- d'autre part, par anxiété devant un avenir qu'ils souhaitaient brillant et qui paraît compromis.

- ou bien ils appartiennent à un milieu modeste et avaient reporté sur leurs enfants leurs espoirs de réussite.

Pour l'enfant :

Dans l'un et l'autre cas, il en résulte un retentissement sur **l'enfant.**

En effet, il va souffrir de cette situation :

- il aura finalement le sentiment d'être en marge de la famille et du groupe ;
- et pourra réagir par des conduites inadaptées (échec, opposition...).

C'est dire l'importance pour le médecin de connaître la diversité des causes et de discerner :

- celles auxquelles il peut contribuer à remédier,
- celles pour lesquelles il faudra le recours du spécialiste : pédopsychiatre, pédagogue, psychologue, rééducateur).

Dans ce cas, les examens seront quelquefois longs et minutieux, le diagnostic étant, le plus souvent, le fruit de confrontations diverses et convergentes.

Pour la collectivité ; une année de redoublement coûte chère.

3 Diagnostic différentiel

Il consiste à éliminer les faux retards scolaires :

- c'est-à-dire l'enfant qui ne tient pas la tête de la classe ; mais l'interrogatoire met en évidence que cet enfant se maintient dans la bonne moyenne et qu'il satisfait chaque année aux conditions nécessaires pour accéder à la classe supérieure.
- ailleurs, c'est un enfant, qui « en avance » d'un ou deux ans, peine pour conserver cette prématurité.

Il faut tenir compte :

- de l'âge où il a commencé sa scolarité,
- des maladies qui ont pu lui faire perdre une année.

4 Diagnostic étiologique

Les principales causes de difficultés scolaires sont diverses et nous envisagerons successivement six rubriques :

- les causes médicales,
- les causes pédagogiques,
- les déficits sensoriels,
- les troubles du langage oral ou écrit,
- les déficits intellectuels,
- les causes affectives.

A propos de cette dernière catégorie, il faut souligner qu'il est rare qu'il n'y ait pas de troubles affectifs déterminant la difficulté scolaire ou provoqués par elle.

Dans tous les cas, il faudra préciser :

- la date d'installation des difficultés,
- leur type,
- le comportement des parents à l'égard de l'enfant,
- le comportement des frères et des sœurs,
- le comportement de l'enfant à l'égard des enseignants, des camarades, de ses activités scolaires et de celles extrascolaires,...

Document 2.

✓ **Les causes médicales;**

1. **Les maladies** :

La recherche des défaillances organiques cause de retard scolaire est le but que se propose initialement tout examen médical. Elles peuvent même devenir des obstacles plus ou moins importants à une scolarité dite normale :

- ✓ cardiopathie congénitale ou rhumatismale,
- ✓ infirmités motrices,
- ✓ diabète sévère,
- ✓ tuberculose pulmonaire ou osseuse évolutive,
- ✓ épilepsie aux crises trop fréquentes.

2. **La fatigue**

C'est un facteur souvent évoqué chez un écolier. L'enfant, au retour de l'école, somnole sur ses devoirs et ses leçons qui lui demandent un grand effort malgré une bonne volonté indéniable. Il ne cherche pas à jouer. Il lui est difficile le matin de se lever, il est bougon et maussade. Des difficultés de caractère peuvent s'en suivre avec une instabilité, une agressivité.

Les causes de cette fatigue sont diverses :

- ✓ une convalescence écourtée, en particulier, à la suite d'une maladie virale très asthéniante,
- ✓ des infections rhino-pharyngées à répétition,
- ✓ une fatigabilité surtout chez certains garçons en période de croissance rapide. Cette fatigabilité s'associe souvent à des céphalées variables et rebelles, parfois à une hyperthermie discrète et passagère.
- ✓ l'alimentation et surtout les fautes diététiques graves et durables,
- ✓ le sommeil, dont l'hygiène est primordiale pour le bon rendement à l'écolier,
- ✓ les trajets avec des moyens de transport fatigants et contraignants, qui obligent l'enfant à une trop longue attente,

- ✓ les loisirs, surtout les sports, dont la dose doit être à la mesure de chaque enfant,
- ✓ enfin, **le surmenage** :

  a. surmenage pédagogique : c'est un problème de programmes qui ne sera pas discuté ici; c'est aussi le fait fréquent des devoirs et des leçons qui peuvent paraître effrayants à certains enfants et dépasser leurs possibilités, parce qu'ils ne sont pas à leur place dans une classe dont le niveau est trop élevé.
  b. surmenage au niveau familial et fraternel qui peut amener des perturbations par l'ambiance autour de l'écolier.

Document 3.

✓ **Les causes pédagogiques;**

Elles ne sont pas du domaine médical mais le médecin doit les connaître pour pouvoir en débattre. Nous n'en citerons que deux :

1. **L'irrégularité :**

C'est à dire des changements répétés :

- ✓d'écoles ;
- ✓de camarades ;
- ✓de maîtres ;
- ✓de programmes.

Ils peuvent désorienter l'enfant. Il faut en tenir compte lorsqu'on prescrit un arrêt de scolarité ou un séjour hors du milieu habituel.

2. **L'absentéisme :**

- ✓ rançon des maladies répétées
- ✓ des parents négligents ou trop complaisants.

3. **Pratiques pédagogiques inadaptées.**

- ✓ Apprentissage collectif qui ne tient pas compte des différences ;
- ✓ Rythme de progression imposé à tous ;
- ✓ Supports inadaptés ;
- ✓ Erreurs sanctionnées négativement ;
- ✓ …

Le dépistage des lacunes est une affaire de pédagogie ; un test synthétique de niveau scolaire explorant diverses matières permet de les déceler parfois rapidement. Les causes des lacunes relèvent de mécanismes différents qui co- existent souvent :

- ✓ absentéisme scolaire ;
- ✓ des explications viennent à une époque où l'enfant n'est pas encore mûr pour les recevoir, alors que l'âge mental était satisfaisant par ailleurs. Situation qui peu échapper à un enseignant mal ou pas préparé à faire face à des situations similaires.

Document 4.

✓ **Les déficits sensoriels;**

4. **Le handicap visuel :**

✓Ce sont les amblyopes qui relèvent d'une scolarité spéciale : l'indication est une acuité visuelle chiffrée entre 0 et 3/10ème du meilleur œil après correction.
✓Mais, il peut s'agir également d'un astigmatisme, d'une myopie qu'il importe de corriger.

5. **Le handicap auditif :**

La surdi-mutité représente la forme la plus grave du déficit de l'audition (1 pour 2000 enfants).

✓Les sourds sont ceux qui n'entendent pas la voix forte, dont le déficit atteint 65 à 70 dB pour des fréquences moyennes. Leur défaut de langage interdit la scolarité en milieu normal.
✓Ce sont surtout les demi-sourds ou sourds partiels qui risquent de ne pas attirer l'attention sur la véritable cause de leur inadaptation (4% à 6 ans).
✓L'hypoacousie est gênante dans la mesure où elle atteint surtout les fréquences conversationnelles c'est-à-dire celles qui correspondent aux voyelles et aux consonnes et gêne la scolarité.

Document 5.

✓ **Les causes affectives.**

Elles se traduisent schématiquement de trois façons :

1. **l'anxiété**

✓ Elle peut diminuer le rendement d'une manière chronique (composition, interrogation orale).
✓ Elle diminue la confiance en soi de l'enfant.
✓ Elle peut correspondre à une hyper-émotivité, à une situation conflictuelle, à un traumatisme affectif ; enfin, elle peut relever d'un état durable, plus ou moins pathologique selon son intensité. Il faut essayer de clarifier la situation :

✓ en revoyant l'enfant et en l'encourageant,
✓ en allégeant l'inquiétude parentale.

Nous rapprocherons de ce type les "phobies" scolaires.

✓ Il s'agit le plus souvent, d'enfant unique et de filles, qui, pour des raisons irrationnelles refusent d'aller en classe et résistent avec des réactions d'angoisse, voire de panique, si on veut les contraindre.
✓ Elles surviennent essentiellement lors des changements de scolarité, c'est-à-dire lors du passage de la maternelle au primaire et du primaire au secondaire.
✓ La structure familiale peut être caractérisée par :

- une association "mère écrasante - père effacé",
- réagissant à cette surprotection et à cette mise en dépendance de la mère, l'enfant devient hostile et anxieux et ceci va constituer un cercle vicieux. On peut dire que l'enfant n'est pas primitivement effrayé d'aller à l'école, mais qu'il est effrayé de quitter sa mère.
- de son côté, la mère s'agrippe à son enfant dont elle accepte difficilement l'absence.

✓ Le traitement est variable mais il comporte souvent une double prise en charge : l'enfant et les parents.

2. **L'instabilité**

Il s'agit ici du rôle affectif de l'instabilité psychomotrice, l'autre pôle étant le pôle moteur.
Il est représenté par une hyper-émotivité, une anxiété, une insécurité latente, une quête affective, qui peuvent passer par la recherche de la punition.
Le traitement comprendra :

✓ une extension des activités physiques,
✓ le travail en petits groupes, des horaires courts,
✓ enfin, un essai d'abord des aspects affectifs du problème.

3. **L'opposition**

✓ tantôt « active » se manifestant par une indiscipline et des expédients divers pour échapper aux contraintes scolaires ;
✓ tantôt « passive » se traduisant par une réserve, une inertie, une non-participation.
Elle peut signifier une revanche contre une autorité parentale trop draconienne, ou, à l'opposé, témoigner d'une absence de cette autorité.
Il peut également s'agir pour l'enfant d'un besoin d'attirer l'attention sur lui

Document 6.

✓ **Les troubles du langage oral ou écrit;**

- ✓ troubles de l'articulation,
- ✓ retard de la parole,
- ✓ retard de langage.

Ils se rencontrent chez des enfants :

- ✓ dont le développement de langage a été tardif,
- ✓ dont la parole a été altérée,
- ✓ qui construisent mal leurs phrases,
- ✓ et, dont la compréhension du langage demeure globale et sommaire.

Mais ces enfants ne sont ni arriérés, ni sourds, ni psychotiques, cependant on retrouve souvent chez eux :

- ✓ un léger retard dans le développement moteur,
- ✓ des difficultés dans l'acquisition du schéma corporel,
- ✓ des troubles de l'organisation temporo-spatiale,
- ✓ quelques perturbations affectives.

C'est en maternelle qu'il convient de déceler le trouble et d'entreprendre une rééducation.

4.4.1.1 Les troubles de l'articulation : c'est-à-dire déformation, remplacement ou suppression des phonèmes, sont liés à différents stigmatismes : zozotement, nasonnement.
Leur rééducation nécessite une technique précise : l'âge le plus favorable se situe entre 5-6 ans, c'est-à-dire en dernière section de maternelle, avant l'apprentissage de la lecture.

4.4.1.2 Le retard de parole : ici, la forme du mot ne peut être produite correctement et l'altération n'intéresse plus simplement certains phonèmes (ex. ta pour table).
Le niveau de compréhension est bon, mais il y a un décalage avec le niveau de reproduction.
La plupart du temps, l'enfant sait reconnaître si le mot est bien ou mal prononcé, mais il ne peut se le représenter de manière assez précise pour le reproduire correctement.

4.4.1.3 Le retard de langage est souvent associé au précédent : c'est une atteinte de la structure de la phrase, qui se situe au niveau psycholinguistique et non plus mécanique.
La conduite à tenir est variable en fonction de l'âge :

- si ce retard de langage persiste après 3 ans et que l'enfant ne va pas à la maternelle, il faut conseiller la scolarisation ;
- c'est encore entre 5 et 6 ans que se situe le meilleur moment pour une rééducation mixte du langage et de la parole.

4.4.2 Les troubles du langage écrit : la dyslexie-dysorthographie :
Définition : la dyslexie est une incapacité ou du moins une difficulté anormale dans l'apprentissage de la lecture.
On ne peut en parler si cet échec est dû à un déficit sensoriel ou intellectuel, à des troubles du comportement, à de mauvaises conditions d'apprentissage.
La dyslexie s'établit sur un ensemble d'insuffisances fonctionnelles diverses associées ou non :

- retard de langage,
- troubles du schéma corporel,
- troubles de la latéralisation,
- troubles de l'orientation temporo-spatiale.

Elle se greffe donc sur un retard de maturation mais se structure au moment où l'enfant engage une relation particulière avec les premiers rudiments de la connaissance et peut donc comporter des éléments « affectifs ».

Elle se caractérise par :

- *Une incompréhension du système d'écriture alphabétique* à l'origine des plus graves dyslexies confinant à l'alexie : l'enfant n'établit pas de lien entre le signe écrit et le son qu'il symbolise.
- *Une difficulté à différencier les sons* : l'enfant ne peut analyser correctement les sons du langage oral. Les confusions les plus tenaces et les plus fréquentes sont entre : le « *b* » et « *p* », le « *t* » et « *d* », le « *f* » et « *v* ».
- U*ne difficulté de différenciation visuelle* : c'est-à-dire difficulté à percevoir forme et structure entre : le « *b* » et « *d* », le « *p* » et « *q* », le « *m* » et « *n* ».
- *Une difficulté à différencier l'ordre de succession des lettres ou syllabes*, relevant peut-être, comme la précédente, d'un trouble d'orientation spatiale.
- *Enfin, une difficulté d'évocation rapide de la réalité symbolisée par les sons lus*, ce qui entraîne une lecture ânonnée, hachée, le regard reste fixé sur le mot à lire et le texte devient incompréhensible autant pour le lecteur que pour l'auditeur.

Lorsqu'on constate qu'un enfant est dyslexique, il faut engager le traitement le plus tôt possible et ceci pour éviter à l'enfant de prendre du retard sur le plan scolaire et pour éviter l'apparition d'une dysorthographie.
En fait, c'est sur le traitement préventif qu'il faut insister, c'est-à-dire la rééducation :

- des difficultés motrices et de l'organisation spatiale,
- des troubles du langage.

Mais parfois on constate une difficulté affective profonde et il faudra pratiquer une psychothérapie.

Document 7.

✓ **Les déficits intellectuels;**

C'est la crainte secrète des parents.
C'est le diagnostic qu'il ne faut pas porter à la légère : ce n'est pas un diagnostic d'élimination, mais un diagnostic positif qu'il faut établir sur des bases certaines.
C'est dire la nécessité absolue d'examens complémentaires précis tels que les tests psychométriques explorant :

- l'intelligence pratique et l'intelligence abstraite, d'une part,
- l'intelligence verbale et l'intelligence non verbale, d'autre part.

Parmi les plus utilisés, nous citerons :

- le TERMAN-MERRILL, adaptation du test de BINET-SIMON,
- les échelles de WECHSLER-BELLEVUE (WISC)* pour les enfants de 5 à 15 ans.
- le test des cubes de KOHS entre 6 et 14 ans : il évalue la structuration et les méthodes employées pour saisir et résoudre certains problèmes logiques.

La confrontation des résultats obtenus conduit à deux éventualités :

- le niveau intellectuel est supérieur au niveau scolaire ; il faut chercher plus loin, ne pas taxer l'enfant de « paresseux » comme y incite volontiers l'entourage ;
- le niveau intellectuel et le niveau scolaire sont similaires ; c'est un problème d'orientation qui se pose ; si le niveau de la classe est supérieur à celui de l'enfant, il faut l'orienter vers un enseignement plus adapté : classe de transition, classe de perfectionnement, voir placement dans un établissement spécialisé

Table de matière

CENAFFE

Le centre national de formation des formateurs en éducation,

Carthage, Tunis

Octobre, 2010